## LOI RELATIVE AUX RELATIONS DE TRAVAIL DANS LES SERVICES PUBLICS

## DEMANDE DE DÉCLARATION RELATIVE AU STATUT D'UNE ASSOCIATION D'EMPLOYÉS SUCCESSEUR DEVANT LA COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LES SERVICES PUBLICS

FORMULE S-1

DOSSIER C.R.T.S.P.

Entre requérant, - et défendeur Le requérant sollicite auprès de la Commission des relations de travail dans les services publics en vertu de l'article 43 de la Loi relatives aux relations de travail dans les services publics une déclaration portant que ...... ..... \*a (\*ou n'a pas) acquis les droits, (nom de l'association d'employés prétendant être successeur) prérogatives et obligations de son prédécesseur ...... (nom de l'association d'employés précédente) du fait d'une fusion ou d'un transfert de compétence. Déclaration du requérant : 1. Adresse du requérant : Adresse du requérant aux fins de signification : *b*) Adresse du défendeur : Dernière adresse connue de l'association d'employés précédente : 2. Nom de l'employeur des employés visés par la demande : 3. Adresse de l'employeur : 4. Description détaillée de l'unité d'employés dont l'association précédente était l'agent négociateur, y compris la municipalité ou autre région géographique visée : 5. Nombre approximatif d'employés compris dans l'unité désignée à l'article 4 : Date d'accréditation, s'il y a lieu, de l'association précédente à titre d'agent négociateur des employés compris dans 6. l'unité: L'association d'employés précédente et l'employeur sont ou étaient parties à la convention collective ou y sont ou étaient liés, laquelle convention collective a) b)

contient la disposition suivant relativement à sa résiliation ou à son renouvellement :

c)

8.	Faits déterminants sur lesquels le requérant entend se fonder pour établir sa demande en déclaration (utiliser, au besoin, des feuilles supplémentaires) :	
9.	Autres renseignements pertinents (utiliser, au besoin, des feuilles supplémentaires) :	
10.	*(1)	Le requérant consent à ce que la déclaration demandée soit faite sans la tenue d'une audience par la Commission.
	*(2)	Le requérant consent à ce qu'il soit statué sur la demande sans la tenue d'une audience par la Commission et fait les représentations suivantes à son sujet (utiliser, au besoin, des feuilles supplémentaires) :
	*(3)	Le requérant requiert la tenue d'une audience par la Commission relativement à la demande et s'engage à y assister. Le requérant déclare ce qui suit à l'appui de cette demande (utiliser, au besoin, des feuilles supplémentaires) :
Fait à		
*Ray	yer les m	signature au nom du requérant entions inutiles